

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/10/22-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 octobre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'Éducation,

Vu l'avis du Comité Technique en sa séance du 15 octobre 2019,

DÉCIDE :

OBJET : Note relative à l'accord cadre relatif au fonctionnement de la Chaire Jean MORLET – proposition de modification des modalités de recrutement des chercheurs accueillis

Le conseil d'administration approuve la proposition de modification des modalités de recrutement des chercheurs accueillis dans le cadre de la chaire Jean MORLET telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 octobre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

